

LES NOMS DE PAYS ET DE VILLES

FICHE RÉALISÉE PAR ODILE GANDON

NIVEAU : CM1 À 6^e

MATÉRIEL

- photocopie fiche B – Planisphère ou mappemonde

OBJECTIFS

- assurer les connaissances sur le genre et le nombre des noms de pays et de villes et l'emploi des prépositions
- localisation de différents pays du monde

MISE EN ROUTE À L'ORAL

- On écrit au tableau au tableau le nom de quelques pays de genres et nombres différents ou qui sont sans article (ex. : Burkina Faso, Argentine, Madagascar, Cambodge, Sénégal, Grande-Bretagne, Pays-Bas..) et on demande à la classe d'indiquer oralement l'article (ou l'absence d'article) qui l'accompagne. Ceci permet de faire le tour des éventuelles lacunes des élèves.
- On demande aux élèves de formuler de courtes phrases avec les verbes *être, aller, venir* + noms des pays indiqués au tableau.

TRACE ÉCRITE

- En s'inspirant de la fiche de cours, on fera noter aux élèves, les principales règles et les difficultés dans l'emploi des noms de pays et des

prépositions qui indique le pays ou l'on est, où l'on va et d'où l'on vient (prépositions seules ou articles contractés).

- On en profitera pour faire une petite révision de géographie sur la localisation des différents pays évoqués, en utilisant si possible un planisphère ou une mappemonde !

TRAVAUX ÉCRITS

- On distribue la fiche d'exercices photocopée. Les deux premiers exercices (à faire individuellement) donneront lieu à une correction collective, qui permettra de vérifier et d'assurer les connaissances. Le troisième exercice (rédaction) peut être réalisé individuellement ou par groupes de deux ou trois (souvent plus stimulant pour l'imagination).

A. FICHE DE COURS

1) Observez la terminaison du nom du pays.

- Si le nom du pays termine par « -e », ce nom est féminin. L'article à utiliser avant le nom sera donc « la ». Ex. : *la Russie, la Pologne, la Slovaquie, la Corée, la France...*

→ La préposition utilisée est « en », sans l'article. Ex. : *Je vis en France...*

Exceptions : le Cambodge, le Mexique, le Mozambique, le Zimbabwe.

- Les autres noms de pays sont tous masculins (tous les noms de pays ne terminant pas par « -e » + les exceptions). On utilise donc l'article « le ». Ex. : *le Kenya, le Japon, le Mali, le Maroc, le Cambodge...*

> La préposition utilisée est « à » mais on maintient l'article, qui devient contracté (préposition + article défini) = « au ». Ex. : *Je vis au Kenya, j'habite au Mexique...*

2) Quelques noms de pays s'emploient sans article.

Bahreïn, Chypre, Cuba, Djibouti, Haïti, Israël, Kiribati, Madagascar, Malte, Maurice, Monaco, Nauru, Oman, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Sao Tomé-et-Principe, Singapour, Trinité-et-Tobago, Tuvalu et Vanuatu.

→ La préposition utilisée est « à » pour les noms de pays commençant par une consonne et « en » pour les noms de pays commençant par une voyelle (ou un « h » muet). Ex. : *Vis-tu à Cuba ? Non, je vis en Haïti...*

3) Les noms de pays au pluriel s'emploient avec l'article « les ».

Ex. : *les Bahamas, les Pays-Bas, les Philippines, les États-Unis...*

→ La préposition utilisée est « à », qui se contracte avec l'article = « aux ». Ex. : *Je pars aux États-Unis, je vis aux Philippines...*

4) Rappel : devant les noms de pays commençant par une voyelle,

qu'ils soient masculins ou féminins, on élide l'article : « le » ou « la » devient « l' ». Ex. : *L'Argentine, l'Arménie, l'Afghanistan...*

→ La préposition utilisée (sans article) est toujours « en » (pour éviter le hiatus). Ex. : *Je vis en Argentine. Tu pars en Afghanistan.*

5) Les noms de villes

- Les noms de villes peuvent être féminins ou masculins, mais le plus souvent masculins. Pour déterminer le genre du nom d'une ville, plusieurs repères peuvent être utilisés, mais cela ne marche pas toujours !

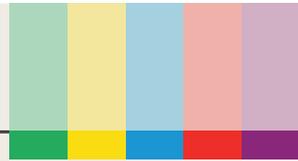
- Il est parfois déterminé par l'article qui fait partie de ce nom ou par un autre mot faisant partie de ce nom. Ex. : *La Haye, Le Caire, Sainte-Marie, Saint-Étienne, La Nouvelle-Orléans...*

- Quand ce n'est pas le cas, généralement les noms se terminant par une syllabe muette sont féminins, les autres masculins. Ex. : *Dakar et Paris sont masculins ; Rome, Londres et Bruxelles sont féminins.*

- Mais il y a des exceptions : Orléans se termine par une syllabe sonore... et est féminin !

- Par ailleurs, selon les contextes, le genre d'une ville peut être changé : en littérature, on pourra parler de Paris au féminin ; en langage journalistique, on désignera le gouvernement d'un pays par sa capitale au masculin ; dans un guide de voyage, on mettra parfois au masculin un nom habituellement féminin. Ex. : *on peut lire dans un roman : « Paris lui semblait plus belle que Berlin » ; on peut lire dans un journal : « Rome est inquiet face à la crise de l'euro » ; on peut lire dans un guide : « Visiter le vieux Londres ».*

→ Devant un nom de ville les prépositions sont « à » (lieu où l'on est, où l'on va) ou « de » (lieu d'où l'on vient), qui se contractent avec l'article masculin. Ex. : *je vais à Bamako, au Havre ; je pars de Londres, du Caire.*



© Nevris - Adobe Stock

B. FICHE D'EXERCICES

1)

a) Associez les articles ou pas d'articles aux noms de pays suivants :

Le	Algérie	Cameroun
La	Indonésie	Rwanda
Les	Ukraine	Mexique
L'	Philippines	Chypre
Pas d'article	Chine	États-Unis
	Haïti	Danemark
	Estonie	Émirats arabes unis

b) Sur une feuille à part employez chaque nom de pays dans trois petites phrases, en utilisant la bonne préposition :

- J'habite.....
- Je pars.....
- Je viens.....

2) Compléter par la bonne préposition :

1. Jules habite ... France.
2. Moi, je viens ... Angola.
3. Fred vient ... États-Unis.
4. Louis et Fatimata habitent ... Zimbabwe.
5. Tu viens ... Allemagne?
6. Simon habite ... Pays-Bas mais il vient ... Burkina Faso.
7. Nous habitons ... Algérie et nos parents habitent ... Maroc.
8. Ma mère vient ... Côte d'Ivoire et mon père vient ... Sénégal.

3) Définissez le genre des noms de villes de ce texte, d'après la prononciation de sa dernière syllabe, l'article qui en fait partie ou le contexte dans lequel il apparaît.

Il habitait Le Havre, mais ses parents venaient de La Havane. Passant ses vacances dans la petite station balnéaire de Saint-Palais-sur-mer, il rencontra une jeune fille qui lui vanta les charmes d'Alger la blanche, où elle était née. Ils décidèrent de visiter La Rochelle, puis le vieux Nice et, avant de prendre le bateau pour Sainte-Anne, en Guadeloupe. Ils se marièrent à Pointe-à-Pitre et leur voyage de noce les conduisit en Afrique, du Caire au Cap.

4) Rédaction

Imaginez l'itinéraire d'un voyageur à travers le monde. Évoquez ses arrivées et ses départs dans les différents pays et villes visités.

Pour éviter les répétitions, employez les pronoms *en* et *y*, des adverbes de lieu (*ici, là, de là, là-bas, ailleurs, loin, partout...*), des périphrases pour désigner tel ou tel pays ou telle ou telle ville (ex. : *cette contrée aride, ce pays de la gastronomie, cette région paisible ou agitée, cette capitale des arts, etc.*).

Vous pouvez écrire votre texte soit à la première personne (singulier ou pluriel), soit à la troisième personne (singulier ou pluriel).



ÉTUDIER UNE SCÈNE D'EXPOSITION AU THÉÂTRE

FICHE RÉALISÉE PAR FÉLIX TRAORÉ

NIVEAU : **LYCÉE**

OBJECTIFS

■ Aborder une grande œuvre du théâtre francophone : *La Tragédie du roi Christophe* de l'écrivain martiniquais Aimé Césaire

- Connaître un épisode de l'histoire d'Haïti
- Analyser un procédé dramaturgique ; définir un registre littéraire

MATÉRIEL

■ photocopie du texte (p. 32), planisphère pour situer Haïti

MISE EN ROUTE

Outre l'intérêt de l'étude dramaturgique de ce texte, il est important de faire connaître aux élèves le rôle culturel essentiel d'Aimé Césaire et de signaler le contexte dans lequel il écrit cette pièce.

• **Présentation de l'auteur**

Aimé Césaire est né en 1913 à la Martinique. Il est, avec le Sénégalais Léopold Sédar Senghor et le Guyanais Léon Gontran Damas, l'un des fondateurs du mouvement de la négritude, affirmation d'une culture noire à l'époque de la colonisation française. Il a joué un rôle décisif dans la littérature francophone : poésie (*Cahier d'un retour au pays natal*, 1939, *Soleil cou coupé*, 1948, *Moi, laminaire*, 1982...), essais (*Discours sur le colonialisme*, 1950), théâtre (*La Tragédie du roi Christophe*, 1963 ; *Une saison au Congo*, 1966).

Parallèlement à son activité d'écrivain, il sera député-maire de Fort de France pendant 50 ans. Il meurt dans son île en 2008.

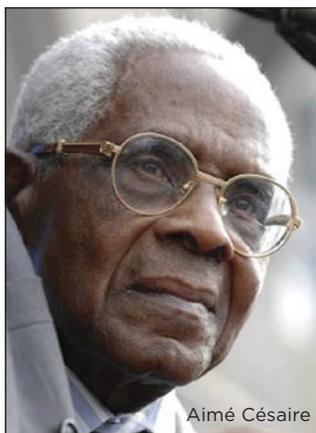
• **Présentation de la pièce**

Césaire présente lui-même *La Tragédie du roi Christophe* et *Une saison au Congo* comme « des tragédies de la décolonisation ». Signaler que la pièce dont est extrait le passage à étudier est quasi contemporaine des indépendances africaines et c'est dans ce contexte qu'elle prend tout son sens. L'auteur a conscience des problèmes difficiles qu'ont à affronter les jeunes États au sortir de la colonisation, et essentiellement à ses yeux celui des luttes violentes pour le pouvoir. À cette fin, il choisit comme cadre de la pièce un épisode de l'histoire d'Haïti, premier État noir à conquérir son indépendance en 1804, à la suite d'une révolte des esclaves d'origine africaine contre la métropole française.

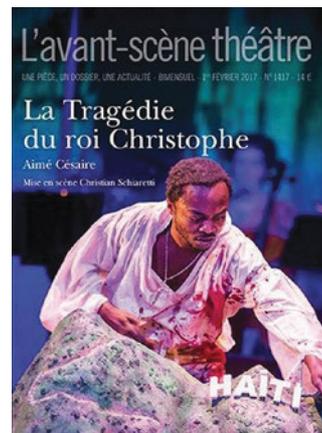
• **Contexte géographique et historique**

– Il convient de montrer aux élèves sur une carte la situation d'Haïti, île de la mer des Caraïbes.

– Resituer l'épisode mis en scène par Césaire : deux ans après la proclamation d'indépendance de l'île, l'affrontement entre Henri Christophe et Alexandre Pétion (deux chefs militaires qui ont participé à la guerre d'indépendance) provoque le partage du pays en deux. C'est cet affrontement, avec l'intrusion des ex-colonisateurs, et les dérives politiques des deux chefs qu'Aimé Césaire met en scène, comme une sorte de miroir des dangers que courent les nouveaux États issus de la décolonisation.

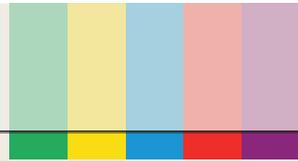


Aimé Césaire



ÉTUDE DU TEXTE

- Il s'agit du **prologue** qui ouvre la pièce elle-même, en trois actes, avec un grand nombre de personnages. L'étude de ce texte introductif a une double fonction :
 - définir en quoi il s'agit d'une « scène d'exposition », qui fait connaître au spectateur le contexte et la situation des principaux personnages.
 - connaître l'histoire des origines d'Haïti, pays né d'une guerre d'indépendance sanglante et théâtre de luttes intestines très violentes.
- **Situer le texte** en rappelant qu'il s'agit de la 2^e partie de ce Prologue. La première partie, très courte, montre un combat de coqs, spectacle populaire très prisé en Haïti : une foule de paysans sont autour d'une arène où se battent deux coqs, ils crient, hurlent, l'atmosphère est « passionnée et surchauffée », chacun défendant son champion, portant le nom de « Pétion » pour l'un et de « Christophe » pour l'autre.
- **Procéder à la lecture collective** du texte, qui ne présente pas de difficultés de vocabulaire (sinon deux mots en créole haïtien, expliqués en note).
- **Poser quelques questions orales** sur la compréhension générale du texte :
 - À qui s'adresse le « présentateur » ? Relevez les passages qui l'indiquent.



La Tragédie du Roi Christophe mise en scène par Christian Schiaretti, jouée au Théâtre Les Gémeaux de Sceaux (Hauts-de-Seine), en février 2017.



© Michel Carata

- À quoi renvoie l'expression « combat emplumé » ?
- Quelle fonction a cette 2^e partie du prologue par rapport à la 1^{re} partie ?
- Quelles précisions sont données sur les personnages qui vont ensuite entrer en scène (origines, caractère) ?
- Quel est le thème principal de ce prologue ?

• **Travail par groupe de deux ou trois :**

- Demander aux élèves de faire une chronologie des épisodes racontés de l'histoire de l'île.
- Faire rédiger par chaque groupe un petit texte de présentation de l'extrait à partir de deux questions :

- 1) En quoi s'agit-il d'une scène d'exposition ?
- 2) Quelle est la tonalité des propos de ce présentateur ? Cette tonalité (ou registre) est-elle en accord avec le titre de la pièce ?

• **Mise en commun des réponses :**

1) Les élèves doivent avoir perçu que cette partie du prologue pose le cadre général de la pièce : contexte historique, présentation des personnages principaux. On soulignera que les explications du présentateur soulignent **la valeur métaphorique de la 1^{re} partie du prologue** : le combat de coqs était une image des faits réels.

2) La tonalité du texte est plutôt comique, satirique, le langage est familier, ce qui apparaît en contradiction avec le mot « tragédie » du titre (qui suppose une tonalité tragique, un langage soutenu). Cependant, on comprend que sous une forme burlesque, c'est un sujet sérieux qui vient d'être abordé : la question de la quête du pouvoir, de l'affrontement entre adversaires violents, et de la construction d'un État. À propos de l'acte I, qui suit immédiatement ce prologue, Césaire précise qu'il est « *en style bouffon et parodique, où le sérieux et le tragique se font brusquement jour par déchirure d'éclair* ». C'est déjà le cas du prologue et ce sera la tonalité de toute la pièce.

PROLONGEMENT

• **Lire la pièce**

On encouragera les élèves à lire la pièce entière. Elle existe en édition de poche aux éditions Présence africaine, où est publiée depuis les origines toute l'œuvre de Césaire.

• **Jouer l'extrait**

La Tragédie du roi Christophe a été rejouée récemment en France avec une mise en scène de Christian Schiaretti et une troupe de comédiens africains.

À cette occasion, un dossier pédagogique très complet est publié en ligne par le réseau éducatif Canopée, et accessible gratuitement : crdp.ac-paris.fr/piece-demontee/pdf/roi-christophe_total.pdf

On y trouvera de nombreuses activités pédagogiques sur la pièce et la proposition de mise en scène particulière que propose Schiaretti pour la 2^e partie du Prologue. Il a en effet découpé le texte en fragments, qui sont énoncés par différents protagonistes (personnages du peuple). Sans reprendre exactement ce procédé, on peut imaginer mettre en scène le texte de Césaire en le faisant dire par plusieurs élèves. On pourra à cet effet demander à la classe de procéder à un découpage de la longue tirade du présentateur et de la jouer à plusieurs voix, comme s'il s'agissait de différents personnages du peuple qui, après le combat de coqs, expliquent aux spectateurs sa portée symbolique en se référant à l'histoire du pays.



~ TEXTE À PHOTOCOPIER ~

LE PRÉSENTATEUR-COMMENTATEUR : Après ce combat em-
plumé, reprenons notre souffle et disons les choses clairement.
Oui, depuis quelque temps, c'est la mode en ce pays-ci.

Autrefois, on appelait les coqs Tambour-Maître ou Becque-
té-Zié, si vous voulez, le grand Tambourinaire et Arrache-lui-
l'œil. Maintenant, on leur donne des noms d'hommes poli-
tiques. Christophe par-ci, Pétion par là. Au début, je n'aimais
pas ça... Mais quand on y réfléchit... mon Dieu ! ce n'est pas
une mode plus absurde que d'autres. Un roi... un président de
la République, forcément ça se bouffe le nez... Et si ça se bouffe
le nez, ça fait de bons noms de coqs de combat... Mais, me di-
rez-vous, si du côté des coqs les choses sont simples, elles sont
beaucoup plus compliquées du côté des hommes. Pas tellement.
L'essentiel est de comprendre la situation et de connaître les per-
sonnages dont les coqs portent les noms. Qui c'est Christophe ?
Qui c'est Pétion ? Tout mon rôle consiste à vous le dire :

Dans l'île de Haïti, jadis colonie française sous le nom de
Saint-Domingue, il y avait au début du XIX^e siècle, un général
noir. Il s'appelait Christophe, Henri Christophe, Henri avec
un i. Oh ! il n'avait pas commencé par être général. Il avait été
esclave, plus particulièrement esclave-cuisinier. (Il faisait par-
tie de ce que l'on appelait à Saint-Domingue, les « nègres à ta-
lents », c'est-à-dire quelque chose comme un ouvrier spécialisé.)
Cuisinier, dis-je, il le fut à l'Auberge de la Couronne. (Retenez
bien cette enseigne, marquée au coin du hasard objectif). À l'Au-
berge de la Couronne, dans la ville du Cap-Haïtien, à l'époque
Le Cap-Français.

Contre les Français précisément, il prit une part éminente
à la lutte pour la libération de son pays, sous la direction de
Toussaint Louverture. Une fois l'indépendance conquise, Haïti
née sur les cendres fumantes de Saint-Domingue, une Répu-
blique noire, première république noire au monde, fondée sur
les ruines de la plus belle des colonies blanches, Christophe de-
vint tout naturellement un des dignitaires du nouvel État. C'est

alors, dans toute sa gloire, le général Christophe, le très craint
et très respecté commandant de la province du Nord, un Père
de la Patrie, comme on appelle, dans la Caraïbe, ce genre de
personnages. Aussi bien, à la mort du premier chef de l'État
haïtien, Dessalines, Dessalines le « fondateur », tous les yeux
se tournèrent-ils spontanément sur Christophe, Christophe
l'épigone. Il fut nommé président de la République. Mais j'ai
dit que c'était un cuisinier, c'est-à-dire un habile politique. Et
en sa qualité de cuisinier, il trouva que le plat manquait un peu
d'épices ; que la magistrature qu'on lui offrait était de viande
par trop creuse.

Alors, abandonnant la ville de Port-au-Prince aux mu-
lâtres⁽¹⁾ et à leur chef, Pétion, il s'installa dans la province du
Nord. Bref en Haïti coexistèrent désormais, et de manière pas
très pacifique, deux États : la République dans le sud, avec Pé-
tion pour président, et dans le nord un Royaume.

Vous le voyez, Christophe, Pétion, deux maîtres-coqs, deux
maîtres-caloge⁽²⁾ comme on dit dans les îles.

Oui, Christophe fut roi.

Roi comme Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et quelques
autres. Et comme tout roi, tout vrai roi, je veux dire tout roi
blanc, il créa et s'entoura d'une noblesse.

Mais il ne faut pas en dire trop.

À tout seigneur, tout honneur, voici Henry I^{er}, Henry avec
un y. Pour moi, je me tais ! À vous Haïti !

Dans le lointain : cris de gagaire⁽³⁾. C'est la voix d'Haïti :

Allez Christophe ! Allez Christophe !

Le rideau se lève sur la tragédie du roi Christophe. ■

Aimé Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*, prologue (2^e partie).

1. Les mulâtres, descendants de colons blancs et d'esclaves noirs, avant l'Indépendance, étaient libres.

2. Caloge : en créole antillais, magasin où l'on entreposait le café, produit très précieux. Être « maître-caloge » signifiait « être riche, donc puissant ».

3. Gagaire : en créole haïtien, arène où se déroulent les combats de coqs.



© Adobe Stock